

La République du Centre, 7 juillet 2018

**NOGENT-SUR-VERNISSON** ■ Des élus réunis hier matin par le préfet

## Tour de table sur l'arboretum

L'arboretum des Barres est menacé de fermeture au public. Pour tenter de le sauver, des collectivités locales ont participé à une première réunion.

Alexis Marie  
et Anne-Marie Coursimault

**S**e rapprocher aux branches... Après la grosse surprise, place à la concertation. Hier matin, s'est tenue en préfecture une réunion entre élus, collectivités concernées et Etat, à la demande du préfet, pour tenter d'éviter la fermeture au public de l'arboretum des Barres, à Nogent-sur-Vernisson. Un déficit de quelque 300.000 euros sur 850.000 euros de budget de fonctionnement explique ce choix controversé, récemment annoncé par l'Office national des forêts (ONF).

### Comment expliquer le déficit ?

Cette réunion « vise à trouver un dispositif qui permette de maintenir l'ouverture au public de l'arboretum », se contentait, hier, de communiquer la préfecture. Un premier tour de table qui en appel-



ACCUEIL. Environ 17.000 visiteurs, en hausse mais insuffisant face aux coûts de fonctionnement, selon l'ONF. PHOTO LA REP

le d'autres.

Jean-Pierre Dour, le député LR de la circonscription montargoise, se veut raisonnablement optimiste à l'issue de cette première réunion : « Il n'y a pas de fermeture immédiate avec une poursuite de l'activité jusqu'à la fin de l'année. Et l'engagement d'une réflexion sur la continuité du site. » Il est favorable à un engagement financier des communes du Gâtinais : « À condition que ce ne soit pas juste pour un ou deux ans mais de manière pérenne. Tout

en conservant l'ouverture au public. »

Des collectivités, dont le conseil départemental, ont demandé d'en savoir plus sur les raisons du déficit. « À quoi l'imputer ? L'entretien ? Les visites ? », s'interrogeait, hier, Alain Grandpierre, au nom du conseil départemental, qui avait abaissé depuis deux ans sa subvention annuelle à 25.000 euros. Il se dit prêt à « un effort mais au détriment d'autres structures, d'autres parcs. » Et de rappeler que la réduction de la subvention était liée à

des ponctions de l'Etat sur les finances : « Ce n'est pas une compétence obligatoire pour nous, le reste surprend de l'Etat qui est propriétaire de ce site. C'est facile de dire à la Communauté de communes de s'investir ! »

« Il faudra aussi savoir qui se met aux manettes »

De son côté Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, rappelle qu'il a sollicité à la fois les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement pour que le sort de l'arboretum ne soit pas funeste : « Il faudra s'appuyer sur le fonds national d'aménagement et de développement du territoire ».

Cette phase préliminaire sera suivie d'autres contacts autour des partenaires (Département, Région, communauté de communes, agglomération montargoise). « Il faudra aussi savoir qui se met aux manettes », ajoute Alain Grandpierre. Un prochain tour de table est programmé pour le 15 septembre. ■